

ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS, QUELLES SOLUTIONS ?

Heures	Thèmes	Intervenants	
08h00-10h00 Aula	Introduction à la journée Film GaléRAGE Un film que tout enseignant doit voir	Bureau Aleksander Thibaudeau	
10h00-10h30	Pause		
10h30-11h15 Aula	La réalité en chiffres (éléments de terminologie)	François Rastoldo SRED	
11h15-12h00 Aula	Elèves en difficultés, quel accompagnement ?	Adrien Jacot-Des-Combes	
12h00-13h30	Pause		
13h30-14h15 Aula	Que propose le DIP ? Lullin, de quoi parle-t-on ?	Antoni Pérez de Tudela (Directeur Lullin) Patrick Guyotot (Chargé de mission) Damien Christe (Chargé de mission)	
14h15-15h30	Ateliers 1) Salle A006 Elèves en difficultés, quel accompagnement ? Virginia Jacot-Des-Combes Adrien Jacot-Des-Combes	2) Salle A008 Décrochage, que faire ? Amirouche Ait Djoudi Directeur d'Impulsion 75	3) Salle A014 Conséquences des modifications du règlement de l'enseignement secondaire II ? Francine Betran Présidente de la FAPPO Gabriel Millan Association des jeunes engagés
15h30-16h30 Aula	Plénière	Bureau Rapporteurs	

Inscription par courriel: secretariat@union-ge.ch jusqu'au **17 novembre 2014**.

Merci d'indiquer votre nom, prénom, établissement et atelier choisi.

N'oubliez pas de faire votre demande de congé syndical.



ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS ! QUELLES SOLUTIONS ?



L'UCESG organise une journée syndicale consacrée au décrochage scolaire et à l'accompagnement des élèves en difficultés

Mercredi 19 novembre 2014

Collège Voltaire



POURQUOI UNE TELLE JOURNÉE, ET QUI PLUS EST, SOUS L'ÉGIDE D'UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ?

Parce que ces thèmes nous concernent tous, quel que soit l'établissement où nous enseignons.

Parce que c'est là le cœur de notre métier, et qu'il nous faut nous le réapproprier, car nos autorités tendent de plus en plus à prendre des décisions lourdes de conséquences, sans prendre la peine de nous consulter.

Parce que c'est l'occasion de créer un espace d'échanges, d'analyses, de réflexions, susceptibles de nous nourrir, de renforcer notre motivation, de nous donner les moyens d'affirmer haut et fort à notre hiérarchie que nous ne nous laisserons pas déposséder de nos responsabilités d'enseignants.

Parce que l'apport d'intervenants extérieurs combiné à des discussions et des échanges entre pairs devrait engendrer les prémisses d'un nouveau souffle pour notre école et rappeler à nos directions que cette école ne peut se constituer sans nous...



QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS ?

On parle constamment de l'orientation des élèves, le plus souvent quand elle fait problème, on parle aussi beaucoup de programmes particuliers, de cours d'appui, de moyens spécifiques de prise en charge. Toutes ces mesures ont l'élève pour objet. Ce dernier entre dans un dispositif conçu pour lui par des professionnels, il suit une filière de formation qui peut le conduire à obtenir un diplôme certifiant ses compétences, professionnelles ou non. Il n'est pas question de nier ici l'efficacité de tels dispositifs pour une majorité des élèves.

Il s'agira toutefois d'évoquer ce qu'on peut faire avec des élèves en difficultés lorsqu'on ne tente pas de diriger leurs parcours. Le mot accompagnement prend alors tout son sens. Il s'agit de se mettre à l'écoute de l'élève, mais une écoute active, une écoute qui reflète certains éléments de son discours, de sa vision du monde, de l'école, de son avenir, pour l'aider à changer selon son désir. Il s'agit bien sûr aussi de lui fournir des outils très concrets pour qu'il puisse progresser par lui-même.

Il n'est pourtant pas question d'abandonner son rôle d'enseignant, pas question de suivre l'élève partout où il souhaite aller. Il est question d'explicitier les rôles et les responsabilités de chacun, d'entrer en conversation avec ces élèves et de débiter avec eux de réelles collaborations.

PRÉSENT ABSENT

«Présent absent», absentéiste à trois chiffres, déscolarisé, décrocheur, «sorti des radars». Ce que l'on regroupe sous le

générique du décrochage scolaire recouvre des réalités très variées. Ceux que l'on a perdu de vue, dont on ignore totalement ce qu'ils font et où ils se trouvent, chez qui et de quoi ils vivent, offrent peu de prise et sont les plus difficiles à «raccrocher». Au-delà de leur souffrance individuelle et de leur sentiment d'exclusion, le coût social et financier de leur marginalité est énorme. Une prise en charge la plus précoce possible est une mesure de simple bon sens. Plus facile à dire qu'à mettre en œuvre. Une association parisienne s'est mise en tête (immigrées, bien faites, diplômes et situations en poche) de leur remettre le pied à l'étrier. Au lieu d'aller les trouver en banlieue, comme on les y encourageait, ils ont choisi de les attirer en ville et d'introduire ce que ces jeunes appellent eux-mêmes la «racaille» dans un des lycées les plus prestigieux de la capitale. Ce cocktail qui pourrait sembler explosif est une expérience qui dure depuis deux ans et a touché plus de cent cinquante jeunes. Monsieur Amirouche Ait Djoudi, directeur d'Impulsion 75, viendra partager ses bons et ses mauvais moments pour, très certainement, stimuler notre réflexion.

QUE PROPOSE LE DIP ? LULLIN, DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'objectif de l'établissement Lullin est l'accompagnement vers un retour en formation des élèves du secondaire II en risque de décrochage ou en rupture scolaire à tout moment de l'année.

Les moyens à disposition sont la mobilisation des nombreuses ressources du département de l'instruction publique afin de permettre à ces élèves de mener à bien leur projet de formation. L'espace Lullin

VOTRE MISSION CONSISTERA
À RÉSOUDRE L'ENSEMBLE
DES CARENES ÉDUCATIVES
DE LA SOCIÉTÉ.



fonde son travail sur les valeurs de l'École inclusive. On pourrait illustrer cette idée :

«C'est l'histoire d'un petit carré et de ses camarades, des petits ronds, qui, au moment de rentrer en classe s'aperçoivent que celui-ci ne passe pas par la porte (représentée par un cercle). C'est alors qu'ils comprennent que ce n'est pas petit carré qui doit changer. C'est la porte de l'école!». (Jérôme Ruillier, Quatre petits coins de rien du tout, 2004).

POURQUOI AVOIR MODIFIÉ LE RÈGLEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DU SECONDAIRE II ?

Sans aucune consultation des associations d'enseignants, le règlement de l'enseignement du secondaire II a été modifié. Les conséquences de ce «durcissement» pour les dérogations ou les redoublements sont inquiétantes pour les élèves. De plus, à l'heure où l'on lutte pour le maintien des élèves en formation, n'est-il pas étonnant de leur proposer de quitter l'école en septembre - pour que leur année ne compte pas - sans aucune proposition alternative ?